



## ÉCHÉANCIER

### CAMPAGNE DE MOBILISATION SUR LA CHALEUR DANS LES ÉTABLISSEMENTS

#### FÉVRIER – MARS

##### Étape 1

Assemblée syndicale pour déterminer la demande de l'école et le responsable du dossier chaleur pour l'école.

##### Étape 2

Demande formelle à la direction, selon une modalité décidée par l'école (CPEPE, rencontre collective, visite au bureau en délégation, etc.).

##### Étape 3

Rétroaction à l'Alliance par un formulaire simple en ligne.

#### MARS – AVRIL

##### Étape 4

Élaboration du plan pour la première journée chaude du printemps en fonction des infos reçues des établissements.

##### Étape 5

Visibilité et partage des outils pour préparer les équipes à la première journée chaude.

##### Étape 6

Début des démarches auprès des parents.

#### AVRIL – MAI – JUIN

##### Étape 7

Communication et application du plan journée chaude dans toutes les écoles concernées.

##### Étape 8

Informers et interpeller les parents au sujet de la première journée chaude.

#### ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Poursuite des actions, étapes à déterminer selon l'évolution de la situation à la suite des journées de mai et juin.

